

Décembre 2018

Quel horizon pour les exilés du climat ?

Depuis 2009, on estime qu'une personne par seconde est déplacée à cause d'une catastrophe naturelle. Les enjeux de solidarité, de responsabilité et de sécurité entourant les migrations environnementales imposent un plan d'action multidimensionnel et ambitieux.

Le 2 décembre dernier, près de 70 000 personnes battaient le pavé dans le centre de Bruxelles pour exiger un sursaut politique historique face à la dégradation des conditions environnementales d'existence des sociétés et des vies humaines. À rebours de la défense des intérêts particuliers, « La marche pour le climat » nous a fait entrevoir une vision solidaire du monde. Outre les valeurs de solidarité affichées lors de cette mobilisation, cette marche nous rappelle que tous les habitants de la Terre, sont, de fait, solidaires les uns des autres, à travers les liens d'interdépendance qui se sont créés au fil de la mondialisation et de l'industrialisation progressive de notre planète. Aujourd'hui, les millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre que nous émettons chaque année en Belgique contribuent, entre autres, à faire progressivement disparaître les Iles Tuvalu sous l'océan Pacifique et à accroître la désertification du Sahel, jetant en même temps un nombre croissant de personnes sur les chemins de l'exil, par manque d'espaces ou de ressources suffisantes pour pouvoir vivre. Comme le montre Samuel Lietaer, chercheur en migrations environnementales et porte-parole du Climate Express qui est à l'initiative de cette grande marche pour le climat, *les questions relatives au climat et aux migrations donnent à percevoir l'unité de la Terre (biophysique) et du monde (sociétés humaines)*¹.

Un ciel plombé pour des millions de personnes

En 2017, environ 19 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur terre ou leur maison des suites d'une catastrophe naturelle comme un ouragan, une inondation ou un glissement de terrain. D'après Margot Wallström, ministre suédoise des affaires

étrangères, *pour la deuxième année consécutive, c'est davantage qu'à cause des guerres*. Par ailleurs, ce nombre ne tient pas compte des dégradations lentes de l'environnement comme les phénomènes de désertification et de déforestation qui poussent un nombre croissant de communautés à migrer.

Bien entendu, les migrations résultant d'une catastrophe naturelle ont toujours existé dans l'Histoire. Il suffit de penser à l'éruption du Vésuve qui a ravagé Pompéi et Herculanium dans l'Antiquité, au tremblement de terre de Lisbonne en 1755 ou plus récemment au « Dust Bowl », expression évoquant une sécheresse et des tempêtes de sable qui ont contraint des milliers d'Américains à migrer vers le Nord des États-Unis dans les années 1930. Ce qui a changé ces dernières années, c'est l'ampleur du phénomène lié au réchauffement climatique. Depuis 2009, *on estime qu'une personne par seconde est déplacée à cause d'une catastrophe naturelle* (UNHCR, 2015). Certaines estimations évoquent 250 millions d'exilés du climat aux alentours de 2050 (Myers, 2002 ; ONU, 2017 ; OIM, 2018). Bien entendu, il est difficile d'établir une corrélation entre chaque catastrophe entraînant un mouvement migratoire et le changement climatique. Mais le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans équivoque : le réchauffement climatique augmente l'ampleur et le nombre de phénomènes extrêmes, à l'origine de migrations forcées.

Les continents les plus touchés par le réchauffement climatique sont l'Afrique et l'Asie. C'est d'ailleurs dans ces endroits du monde que l'on dénombre le plus de migrants environnementaux. En 2017, plus de 2,2 millions de personnes originaires du Tchad, du Cameroun, du Niger et du Nigeria ont quitté leurs terres, suite à des sécheresses prolongées et une mauvaise gestion politique

¹ Samuel Lietaer était l'un des invités du Forum « Pour une migration solidaire » organisé par Justice et Paix, Bepax et Magma, au mois de novembre 2018. Cet article est l'aboutissement d'un processus

participatif de réflexion sur les migrations environnementales organisé dans le cadre de ce forum, au cours duquel nous avons pu compter sur l'expertise et les réflexions de Samuel Lietaer.

de l'eau. Aujourd'hui, 40 millions de personnes dépendent du lac Tchad, alors que celui-ci a perdu 90% de sa superficie en 40 ans (cf. OMS, 2017 ; AfD, 2018). En Asie, au Bangladesh plus précisément, pays qui subit de plein fouet le réchauffement climatique, plus de 700 000 personnes ont été contraintes de se déplacer à l'intérieur du pays, après la destruction des abris des réfugiés Rohingyas, suite au passage du Cyclone Mora (UNHCR, 2018). Mais François Gemenne (2010) rappelle qu'aucune région du monde n'est épargnée : *L'Europe sera tout particulièrement touchée par un plus grand nombre d'inondations, tant à l'intérieur des terres que dans les zones côtières. Il est probable que ces inondations induiront des déplacements de population relativement importants*². Des communautés de personnes vulnérables, comme des populations Rom en Roumanie et en Hongrie ont déjà été contraintes de se déplacer.

Les migrations environnementales sont aussi politiques et économiques

Pour Samuel Lietaer, qui cite les grandes études en la matière comme EACH-FOR (2009), Foresight (2011), il est cependant difficile de donner une estimation exacte du nombre de migrants environnementaux tant *les différentes causes des migrations sont souvent imbriquées les unes dans les autres*.

Bien souvent un phénomène climatique ne devient catastrophique que parce que les populations touchées sont déjà vulnérables. Le manque d'infrastructures a pour conséquence de fragiliser les populations exposées à des événements extrêmes. À titre d'exemple, tant les Pays-Bas que le Bangladesh font face à une montée inquiétante du niveau de la mer. Mais ces deux pays ne présentent pas le même niveau de résilience pour affronter cette élévation des eaux. Tout au long de leur Histoire, les Hollandais ont perfectionné leurs dispositifs techniques, avec la construction de grandes digues et un élargissement des bassins fluviaux, pour se protéger des eaux. Le

Bangladesh, de son côté, ne dispose pas de la même expertise technique et des mêmes moyens financiers pour protéger sa population. Dès lors, les migrations environnementales sont souvent générées par une accumulation de facteurs. À des phénomènes climatiques extrêmes s'ajoutent souvent des problèmes relatifs à la pauvreté, au manque de connaissances techniques, de fonds publics disponibles et d'initiatives politiques. Par conséquent, les migrations environnementales, loin d'être une fatalité, constituent une question politique de première importance.

Il est parfois également difficile de démêler les migrations qui résultent d'une dégradation de l'environnement et celles générées par des conflits. Encore une fois, les migrations environnementales sont multidimensionnelles. Selon plusieurs chercheurs comme Jancovici (2015) et Gleick (2014), le changement climatique a constitué un des facteurs déterminants à l'origine du conflit syrien. En effet, les épisodes de sécheresse exceptionnelle qui ont frappé le pourtour méditerranéen entre 2007 et 2010 ont provoqué des tensions autour de l'eau et des ressources agricoles. Ce facteur d'instabilité s'est ajouté à d'autres facteurs politiques et économiques à la source du printemps révolutionnaire arabe et du conflit syrien, lequel a provoqué l'exode de plus de 5 millions de réfugiés depuis 2011.

À l'inverse, les migrations environnementales peuvent se muer en causes d'instabilité, en augmentant la probabilité de conflits violents. Des populations déplacées exacerbent une pression sur certaines ressources dont dépendent d'autres communautés qui se trouvent déjà dans une situation vulnérable. Migrations, changement climatique et conflits entretiennent donc des liens d'interdépendance qu'il s'agit de penser pour comprendre les mouvements de population contemporains (e.a. Homer-Dixon, 1999 ; Nyong et al., 2006 ; Reuveny, 2007).

Plaidoyer pour une action multidimensionnelle !

Face aux déplacements de population résultant du changement climatique, il importe d'agir sous le triple angle de la solidarité internationale, de la responsabilité et de la sécurité.

Les droits fondamentaux exigent de l'ensemble des États une solidarité et une protection des personnes qui sont vulnérables face au changement climatique. Les pays industrialisés ont aussi une lourde responsabilité face aux injustices climatiques : rappelons que les pays du Nord, l'Europe et les États-Unis en tête, peuvent être considérés comme les pollueurs historiques de notre planète. Nous sommes dès lors en droit d'exiger de nos décideurs politiques et économiques une action exemplaire en faveur des milliards de personnes qui vivent et qui vont vivre une altération de leurs conditions de vie des suites d'une catastrophe environnementale. Enfin, au vu des risques de conflits que représentent des grands mouvements de population dans les pays du Sud, la lutte contre le changement climatique et ses effets constitue un enjeu de paix majeur.

Concrètement, il s'agit tout d'abord s'agit d'atténuer autant que possible les effets du changement climatique en diminuant nos émissions de gaz à effet de serre, de façon à ne pas dépasser les 1,5 degré d'augmentation de la température, comme le recommande le GIEC. Un engagement ambitieux de la Belgique et une coopération internationale s'imposent à cet égard pour permettre à l'ensemble des personnes et des communautés d'avoir la possibilité de vivre sur leur lieu d'origine.

Une coopération internationale est également nécessaire pour permettre aux populations du sud et du nord de s'adapter aux effets inéluctables du changement climatique pour pouvoir rester sur leur lieu d'origine. Il s'agit de créer, partout dans le monde, des habitats suffisamment résilients pour affronter les défis climatiques et démographiques. Selon les engagements internationaux de la Belgique en termes de financement climatique international, 50% du financement devrait être consacré à

des programmes d'adaptation. (Mertz, P.25, 2017 ; Weikmans, 2017). Ce rapport de l'ONG Protos suggère également que des programmes de diffusion de connaissances locales, de stratégies d'adaptation, soient mis en place pour renforcer l'autonomie des personnes et des communautés.

Enfin, pour les nombreuses personnes qui n'ont pas d'autre choix que de se déplacer ou de migrer, il convient de créer, en concertation avec les populations locales, des routes migratoires sécurisées. Leur protection doit être garantie, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières internationales. Il s'agit d'avoir une vision planifiée des mouvements de population, en fonction des caractéristiques des territoires traversés, tout en respectant la volonté propre des personnes migrantes. A ce sujet, Samuel Liétaer propose l'idée d'un passeport climatique : *L'urgence de la situation des Petits Etats Insulaires en Développement (PIED) du Pacifique et le nombre relativement faible de personnes touchées font que le fait d'accorder aux populations touchées le droit de s'installer dans de nouvelles zones est un moyen de leur permettre de mener une vie digne. En outre, ce plan représenterait la justice climatique puisque les gens pourraient se rendre dans les pays riches qui sont les plus responsables des émissions à l'origine du changement climatique. En tant que tel, le passeport climatique pourrait représenter un phare de l'humanité en fournissant un exemple de la manière de faciliter la migration volontaire, tout en protégeant les droits des migrants.*

En définitive, les enjeux de solidarité, de responsabilité et de sécurité auxquels nous confrontent les migrations environnementales imposent un plan d'action multidimensionnel et ambitieux. L'accompagnement des personnes migrantes, la résolution des conflits régionaux et internationaux, la lutte contre la pauvreté et la lutte contre le réchauffement climatique supposent une action coordonnée, intégrée dans une approche systémique. Il s'agit du défi majeur de notre génération et nous n'avons pas d'autre choix que de le relever.

Auteur :
Valery Witsel

Bibliographie

- De Muelenaere, M., « Choisir l'exil pour un environnement qui se dégrade », dans *Le Soir*, le 16 juillet 2018.
- Foresight (2011), "Migration and Global Environmental Change. Future Challenges and Opportunities", Final Project Report, The Government Office for Science, London, 2011.
- Gemenne, F. (2010). « Migrations et climat. Quel enjeu pour l'Europe ? », La documentation française, Le 12 avril 2010, propos relayés dans *Eau, climat et migrations environnementales*, de Elodie Mertz, ONG Protos, novembre 2017.
- Homer-Dixon, T. (1999), "Thresholds of Turmoil: Environmental Scarcities and Violent Conflict" in D. DEUDNEY and R. MATTHEW (eds.), *Contested Grounds: Security and Conflict in the New Environmental Policies*, Albany, NY: State University of New York Press, 1999.
- International Adaptation Finance: Between Hope and Reality. Available from: https://www.researchgate.net/publication/320923431_International_Adaptation_Finance_Between_Hope_and_Reality [accessed Dec 11 2018].
- Ionesco, D., Mokhnacheva, D. & Gemenne, F. (2017). *The Atlas of Environmental Migration*, Routledge, London. Accessible via: www.environmentalmigration.iom.int/atlas-environmental-migration
- Jäger, J., Frühmann, J., Günberger S. & Vag, A., *Environmental Change and Forced Migration Scenarios Project (EACH-FOR), Synthesis Report*, 14 May 2009 and http://www.each-for.eu/documents/EACH-FOR_Synthesis_Report_090515.pdf, 81 p.
- Jancovici, M. (2015), www.wetube.io/video/jancovici-de-daesh-a-la-cop21/
- Mertz, E. (2017). *Eau, climat et migrations environnementales*, Etude de l'ONG Protos, novembre 2017.
- Nyong, A., Fiki, C., McLeman, R. (2006), "Drought-related conflicts, management and resolution in the west African Sahel: considerations for climate change research", *Erde*, 137:223–248.
- Reuveny, R., "Climate Change-induced Migration and Violent Conflict", *Political Geography*, N° 26, 2007, 656-73.
- ONU (2017). *International Migration Report 2017*, Department of Economic and Social Affairs, New York, 2017, 38 p.
- UNHCR, *Environnement, catastrophes naturelles et changement climatique*, CF. (Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), 2015.
- Weikmans, R. (2017), "International Adaptation Finance: Between Hope and Reality", in Euzen, A., Laville, B., & Thiébaud, S. (Eds.), *Adapting to Climate Change: A question for our societies*, Paris: Edisens.

ANALYSE